

COMMUNIQUÉ

Canadian Union of Postal Workers
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

377 rue Bank st. Ottawa K2P 1Y3 (613) 236-7238 (613) 563-7861 (fax)

Boîtes postales dangereuses à Orléans : Selon le syndicat, le gravier crée un risque de glissade et de chute

Pour diffusion immédiate

Le 1 juin 2016

OTTAWA – Depuis déjà plusieurs mois, les travailleuses et travailleurs des postes sonnent l'alarme au sujet du gravier, répandu durant l'hiver par un entrepreneur de Postes Canada, qui n'a pas encore été ramassé et qui crée maintenant une surface glissante autour de boîtes postales à Orléans. Malgré les risques de blessure, ni Postes Canada ni Travail Canada n'ont donné suite aux préoccupations des travailleuses et travailleurs.

« Notre comité mixte de santé et de sécurité s'est rendu sur place pour examiner la situation et prendre des photos. Depuis deux ou trois mois, il exerce des pressions sur l'employeur pour qu'il règle la situation, mais en vain », raconte Ian Anderson, président de la section locale d'Ottawa du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP).

Le gravier, répandu durant l'hiver, aurait dû être ramassé une fois la neige fondue au printemps. Selon Ian Anderson, en raison de l'inaction de Postes Canada, des membres exaspérés du comité de santé et de sécurité ont donné leur démission.

« Les risques de glissades ne concernent pas uniquement les travailleuses et travailleurs des postes, explique-t-il. Ce problème concerne tous les résidents d'Orléans qui viennent chercher leur courrier dans une de ces boîtes, et je suis convaincu que le problème est beaucoup plus vaste et qu'il ne touche pas uniquement Orléans. »

« Il est déjà assez difficile d'obtenir de Postes Canada qu'elle enlève la neige et la glace en hiver autour des boîtes postales. Elle ne prend pas soin des boîtes qu'elle possède déjà. Elle néglige maintenant de nettoyer les emplacements de boîtes postales une fois l'hiver terminé. Si Postes Canada parvient à ses fins et élimine la livraison du courrier à domicile, tout le monde sera alors exposé à de tels risques », ajoute Ian Anderson.

Le 25 mai dernier, la section locale du STTP a contacté Travail Canada, qui a promis d'inspecter les lieux, mais rien n'a encore été fait. Le syndicat a par la suite rappelé Travail Canada, mais ses appels demeurent sans réponse, explique Ian Anderson.

Sur les photos prises par le comité de santé et de sécurité, on remarque du gravier fin répandu sur les dalles de béton devant les boîtes postales. Ian Anderson fait aussi remarquer que ces dalles, semblables à celles qu'on utilise pour les patios, sont brisées et inégales.

« Il ne faudrait pas attendre que quelqu'un se blesse pour régler les situations dangereuses relatives aux boîtes postales. Lorsqu'il est question de la santé et de la sécurité de ses employées et employés et de la population en général, Postes Canada devrait adopter une démarche proactive, au lieu de réagir une fois que le mal est fait », déclare Ian Anderson.

-30-

Renseignements : Ian Anderson, au 613-739-8051.